

*Questions orales*

**M. MacGuigan:** Il a offert de négocier ces modalités avec les partis d'opposition. Il semble que ce soit une proposition honnête en vue d'élections libres.

Le député a mentionné le barreau du Salvador. Qu'en est-il de l'Église, qui est témoin des événements là-bas . . .

**M. Broadbent:** Je vous communiquerai la position des représentants de l'Église car je me suis entretenu avec eux.

**M. MacGuigan:** . . . et quelle est la position de l'archevêque suppléant? Il est d'avis que la meilleure chose pour la démocratie à l'heure actuelle, c'est de tenir des élections libres, comme le propose la junte.

**Des voix:** Bravo!

\* \* \*

**L'ÉCONOMIE****LES CONSÉQUENCES DES TAUX D'INTÉRÊT ÉLEVÉS**

**M. G. M. Gurbin (Bruce-Grey):** Madame le Président, ma question s'adresse au très honorable premier ministre. Elle concerne la politique économique du gouvernement et la situation qui règne au Canada à cause des taux d'intérêt élevés et de l'ensemble de la stratégie économique du gouvernement. Ma question fait suite à celles qui ont été posées au ministre des Finances la semaine dernière. Elle concerne la situation dans laquelle se trouvent de nombreux exploitants agricoles et chefs de petites entreprises comme en témoigne le nombre élevé de faillites et de saisies. L'objet véritable de ma question est le suivant: le premier ministre sait-il que dans les deux ou trois prochains mois le nombre de faillites et de saisies va quadrupler et qu'une partie vitale de notre économie disparaîtra à tout jamais?

[Français]

**L'hon. Pierre Bussières (ministre d'État (Finances)):** Madame le Président, j'inviterais le député à bien examiner les statistiques relatives aux difficultés des sociétés qui tombent en faillite au Canada. Le député tient des propos alarmistes qui ne peuvent en rien améliorer la situation. La semaine dernière le ministre des Finances a bien indiqué qu'il avait eu l'occasion de rencontrer avec le ministre d'État responsable de la petite entreprise des représentants des banques du Canada afin de leur demander, comme on l'a plusieurs fois signalé à la Chambre, de tenir compte de cas particuliers qui seraient en difficulté. Cette démarche a sûrement porté ses fruits. Comme on l'a signalé un peu plus tôt, l'obligation pour l'expansion de la petite entreprise vise à tenir compte non seulement des cas d'expansion, mais aussi des cas de difficultés.

Il existe dans les lois actuelles des mesures pour aider les cultivateurs à obtenir des taux d'intérêt particuliers, mesures qui existent aussi pour les propriétaires de maisons. Nous nous trouvons dans une période difficile. Nous examinons constamment la situation. Si jamais le ministre des Finances devait prendre des décisions entraînant des mesures pour suppléer à celles qui existent déjà, il les annoncerait à un temps approprié à la Chambre.

● (1430)

[Traduction]

**LE PROGRAMME D'OBLIGATIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENTREPRISE**

**M. G. M. Gurbin (Bruce-Grey):** Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre. Même

si je respecte les efforts que déploie le ministre d'État (Finances) pour expliquer la situation, je dois lui dire qu'une société doit littéralement être au bord de la faillite pour être admissible au programme d'obligations. En outre, il existe un plafond de \$500,000 qui empêchera de répondre aux difficultés que le député d'Annapolis Valley-Hants a mentionnées.

En Ontario, un jeune producteur de bœuf, M. Marvin Black, expose toute la question de la politique des taux d'intérêt du gouvernement d'une façon jusqu'ici inédite. Je vous dis d'emblée, madame le Président, qu'en dépit de ce que le ministre des Finances est convenu avec les banques, la Banque impériale de commerce procède actuellement à une saisie, laquelle affectera plusieurs générations et laissera littéralement le père de famille dans le dénuement. Tous les problèmes découlent de la mauvaise gestion d'un homme, combinée aux politiques des banques et des gouvernements.

Je demande au premier ministre de s'entretenir, d'ici la fin de la session, avec le ministre des Finances des options existant dans le cadre du programme d'obligations pour le développement de la petite entreprise pour faire en sorte que ce dernier permette effectivement de pallier les difficultés auxquelles se heurtent des secteurs importants de notre économie.

[Français]

**L'hon. Pierre Bussières (ministre d'État (Finances)):** Madame le Président, le député nous apporte un cas particulier . . .

**M. Clark:** A l'avantage des biens hérités!

**M. Trudeau:** Posez des questions!

**M. Bussières:** Si le chef de l'opposition veut bien se donner le peine d'écouter, madame le Président, il pourra donner l'exemple à ceux qui sont derrière lui et démontrer un peu de leadership.

Le député donne un cas particulier et tire des conclusions générales. Comme je l'ai indiqué, le ministre des Finances a déjà indiqué à la Chambre qu'avec le ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme) il examine la situation et que si cette situation nécessite des mesures particulières, il les prendra.

[Traduction]

**LA MATIÈRE DES DISCUSSIONS DU CABINET**

**M. Doug Neil (Moose Jaw):** Madame le Président, j'aimerais poser une question au premier ministre. Il connaît certainement les effets dévastateurs des taux d'intérêt élevés dans le secteur agricole. Il sait aussi que l'on enregistre de nombreuses faillites dans ce secteur et que maints agriculteurs ont dû vendre une partie de leurs biens pour faire face aux échéances. J'ai appris que le premier ministre avait réuni exceptionnellement son Cabinet cette fin de semaine, en plus de la réunion hebdomadaire habituelle. J'aimerais qu'il me dise s'il a parlé de cette question avec ses ministres et si des plans ou des programmes sont actuellement à l'étude pour remédier à la situation. J'aimerais enfin savoir quand ces mesures—si elles existent—vont être annoncées.